

L'enfant au cœur  
de nos priorités.

## La relation entre l'AFA et les départements

### Les textes

#### Loi du 4 juillet 2005 portant création de l'AFA :

**Article L225-16 du CASF** qui prévoit la désignation, par le Président du Conseil Départemental, d'un **correspondant AFA**.

\*\*\*\*

#### Convention constitutive de l'AFA :

**Articles 12 et 37** prévoyant l'instauration d'un protocole de collaboration et la valorisation de l'action des Correspondants Départementaux.

\*\*\*\*

#### Protocole de fonctionnement entre l'AFA et les départements, qui vise à :

- Définir un cadre de collaboration entre l'AFA et les départements
- Définir l'accompagnement du candidat et développer une relation de proximité avec lui
- Valoriser les outils proposés par l'AFA
- Valoriser la complémentarité des actions de l'AFA et des Correspondants Départementaux

### Le réseau

Au 31 décembre 2019, le réseau était composé de **237 professionnels**, dont 104 correspondants désignés par les Présidents des Conseils Départementaux (1 ou 2 personnes désignées par département) et 133 référents.

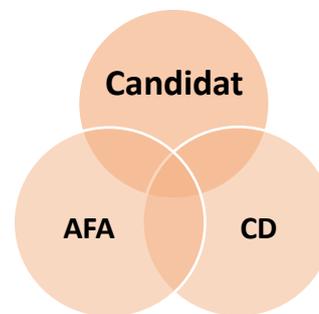
#### La formation des CD par l'AFA en 2019

8 déplacements en département  
4 formations initiale et continue  
3 réunions techniques pays  
3 matinales thématiques  
40 départements sont adhérents à la visio-conférence proposée par l'AFA et 8 sont en cours d'adhésion.

### L'animation du réseau départemental

La collaboration entre l'AFA et les départements vise à informer et à accompagner au mieux les candidats dans leur projet d'adoption et après l'arrivée de l'enfant dans la famille.

Pour répondre à ces missions, plusieurs actions sont déployées.



#### 1) Une relation permanente entre les départements et l'AFA

**Echange d'informations à toutes les étapes clés de la procédure d'adoption** et autour de situations particulières (vérification du projet d'adoption, actualisations, concertation lors d'une proposition d'apparement, suivi post-adoption...).

#### 2) Un accompagnement des correspondants départementaux dans leurs missions, grâce à :

- Un appui continu sur toutes **questions juridiques, techniques** et portant sur l'adoption et l'actualité des partenariats de l'AFA.
- Un accès gratuit au système **de visio-conférence proposé par l'AFA**, permettant d'assister aux réunions à distance et de co-animer certaines formations à destination des candidats (parcours de préparation à l'adoption en 4 modules).
- Des **publications de l'AFA** (guide sur l'adoption internationale, plaquettes, cahiers psy, modules, etc.)
- Des **actions et des outils** déployés pour les correspondants départementaux (Cf. verso).

#### 3) Une rencontre annuelle

**Le séminaire de travail de l'AFA**, qui regroupe l'équipe de l'agence, les correspondants locaux à l'étranger, les correspondants départementaux et les partenaires, permet de se former et enrichir nos pratiques sur un thème d'actualité autour de l'adoption.

## Les actions de l'AFA pour l'animation du réseau départemental

### Formation initiale et continue au siège de l'AFA

- Initiale : pour les nouveaux membres du réseau (2 jours par an)
- Continue : pour les correspondants départementaux sur l'actualité de l'adoption internationale (2 à 4 jours par an)

### Déplacements dans les départements

- Temps d'échanges et de formation entre les professionnels
- Animation de sessions de préparation à l'adoption pour les candidats du département

### Réunions thématiques PAYS en visio- conférence

- Information des départements des différents changements opérés dans les pays
- Approfondissement des connaissances sur chacune des étapes de la procédure d'adoption

### Matinales au siège de l'AFA ou en visio-conférence

- Démarche multidisciplinaire et partenariale visant à croiser les regards sur des thématiques connexes à l'adoption internationale (conférence/débat de 2 heures)

### Groupes de travail thématiques

- Collaboration entre les départements et l'AFA pour développer des projets (ex : le *PARCOURS* de préparation à l'adoption en 4 modules)

### Séminaire annuel

- Rassemblement des professionnels des départements, du siège de l'AFA, des correspondants locaux à l'étranger et des partenaires de l'adoption autour d'une thématique (sur 2 jours)

## Les outils à disposition des correspondants départementaux

### Accès à l'Espace PRO sur le site internet de l'AFA

- Permet de retrouver tous les supports créés par l'AFA (guide de l'adoption internationale, plaquettes, cahiers psy, modules, etc)

### Accès à la base de données AFA et alertes électroniques

- Permet de connaître en temps réel les évolutions dans les dossiers des candidats
- Information par alerte-mail des étapes clés de la procédure de chaque candidat du département

### Intégration à la Liste de diffusion "AFA actualité"

- Transmission des informations sur l'actualité de l'AFA et de nos pays partenaires
- Echanges d'informations et de pratiques entre les départements
- Mutualisation des compétences et transmission des expertises

### Visio-conférence

- Permet de bénéficier des formations proposées par l'AFA, à destination des départements ou des candidats à l'adoption

### Un référent parmi les conseillers du Pôle Information et Conseil

- Fait le lien avec l'équipe de l'AFA et répond aux questions techniques des correspondants départementaux
- Informe les collaborateurs de l'AFA, des actualités des départements
- Bénédicte BIDEGAIN, benedicte.bidegain@agence-adoption.fr - 01.44.78.61.40